

# Règlement Insane's Backyard

**Avertissement : courses difficiles techniquement (densité obstacles et terrain peu roulant) et physiquement, destinée à des athlètes entraînés et en bonne condition physique.**

**Certains points du présent règlement pourront être modifiés suivant les contraintes liées aux conditions sanitaires.**

## Art. 1 – Organisateur

L'Insane'sBackyard est une course à obstacles organisée par l'association OCR Run Or Die (17), numéro W175001495.

Vous pouvez contacter l'organisateur par mail à l'adresse [insanejoinery@gmail.com](mailto:insanejoinery@gmail.com)

## Art. 2 – Date, lieu, et description

L'Insane's Backyard aura lieu le samedi 19 et le dimanche 20 juin 2021, à Fontaine-chalendray (17510), chez d'Aigre.

Trois formats seront proposés :

- Spicy 3km, une boucle 18 obstacles, contre la montre, temps maxi classé 35'
- Girly 10km, 1000m run + 3 boucles (50 obstacles), mass-start, temps maxi classé 1h45
- Classic 21km, 1000m run + 7 boucles (110 obstacles), mass-start,  
Le circuit est une boucle unique de 3km et 15+ obstacles, en sous-bois, sur terrains privés, fermée à la circulation.

Le franchissement de tous les obstacles sera OBLIGATOIRE, pas de pénalité, bracelet coupé = élimination (liste des obstacles possibles en annexe).

Certains obstacles pourront être modifiés, ajoutés ou supprimés au fil des boucles.

Pour le 10km, course « normale », pas d'élimination à chaque boucle.

Pour le 21km, à la fin de chaque boucle, la dernière fraction des coureurs (nombre de coureur / nombre de boucles) sera mise hors-course. Par ailleurs, tout coureur ayant un tour de retard sur la tête de course sera mis hors-course à la fin de sa boucle.

Est déclaré vainqueur le premier à franchir la ligne au terme du dernier tour.

Une zone ravitaillement sera mise en place, avec eau, soda, soupe chaude, biscuits salés, bananes.

Programme (prévisionnel) :

- samedi 17h-18h20 retrait dossards et essais libres
- samedi 18h30-20h prologue : course 3km clm, 4 coureurs / 2 minutes
- samedi 20h15 podium 3km
- dimanche 7h30 départ du 21km
- dimanche 10h30 arrivée 21km
- dimanche 11h00 départ du 10km
- dimanche 13h podium 10km et 21km

## Art. 3 – Conditions d'inscription

Catégorie d'age:

- Spicy 3km : coureurs nés avant le 31/12/2005 -limité à 120 coureurs-
- Girly 10km : coureurs nés avant le 31/12/2005 -limité à 80 coureurs-
- Classic 21km : coureurs nés avant le 31/12/2003 -limité à 50 coureurs-

Certificat médical et licences : conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, la participation à l'événement est soumise à la présentation obligatoire :

- soit d'une licence sportive FFA, ou UFOLEP Athlé en cours de validité à la date de la manifestation,
- soit d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied ou du sport en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition.

## Art.4 – Inscription

Les inscriptions se font uniquement en ligne, sur la plate-forme d'inscription Adeorun.

Aucune inscription possible sur place.

Tarifs (entendus hors frais de plate forme) :

- Spicy 3km – 25€
- Girly 10km – 35€
- Classic 21km -- 50€

Cession de dossards : tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé sans en faire la demande auprès de l'organisateur. L'organisateur aura le choix de donner suite ou non à ce type de demande. Aucun remboursement possible une fois l'engagement validé.

#### **Art.5 – Assurance**

L'organisateur est couvert par une police d'assurance responsabilité civile souscrite pour la durée de l'épreuve.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence sportive.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable en cas d'accident ou de défaillance des participant, notamment ceux consécutifs à un mauvais état de santé, ou à une préparation physique insuffisante.

La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents, avec renonciation à tout recours contre l'organisateur en cas de dommages ou de séquelles ultérieurs à la course.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel.

#### **Art.6 – Classement et récompenses**

Seront récompensés le premier homme et la première femme de chaque distance.

Un prize money sera offert aux vainqueurs scratch homme et femme de chaque format, suivant la règle : nombre total d'inscrits (tout format confondus) = montant en euro de la récompense.

Exemple : si nombre inscrits maximum atteint,  $120+80+50 = 250$ , soit 250€ offert à chacun des vainqueurs. Total prime maximum distribuée 1500€.

#### **Art.7 – Charte du coureur**

Tout concurrent est tenu à assistance en cas d'accident d'un autre concurrent (jusqu'à l'arrivée des secours).

Tout abandon de matériel ou de déchets sur le parcours, ainsi que toute conduite anti-sportive ou non respectueuse des bénévoles, entraînera la mise hors-course du contrevenant, sans pouvoir donner lieu à aucun remboursement.

Aux obstacles, priorité aux coureurs se présentant pour leur premier essai, sur ceux en réessaie.

Sur le circuit, faciliter le dépassement si un coureur vous rattrape, surtout dans les monotraces techniques.

#### **Art.8 – Droit à l'image**

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise expressément l'organisateur à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prise à l'occasion de sa participation à l'événement, sur tout support, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

#### **Art.9 – Annulation, intempéries**

En cas d'annulation sur décision administrative due aux risques sanitaires, l'organisation procéderait au remboursement des inscriptions (hors frais de plateforme), ou au report de l'épreuve à une date ultérieure. Aucune autre indemnité ne pourra être versée à ce titre.

**Le présent règlement sera réputé « lu et approuvé » par le coureur dès lors qu'il aura validé son inscription.**

### **Annexe – liste des obstacles possibles (obligatoires)**

- slackline
- weaver
- tiré de pneu
- filet cargo
- mur 2,50m
- porté de bûche
- lowrig
- rampé
- porté atlas
- mur 1,50m
- multirigs divers (dont flying)
- échelle déclinée
- retourné de pneu
- tir à l'arc
- stairway
- grimpe de corde
- planche militaire
- rampe ninja
- samouraï